

<b>Zeitschrift:</b>	Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern
<b>Herausgeber:</b>	Geographische Gesellschaft Bern
<b>Band:</b>	38 (1947)
<b>Artikel:</b>	L'émigration suisse hors d'Europe dans l'entre-deux-guerres (1919 à 1939)
<b>Autor:</b>	Vogel, Hermann E.
<b>Kapitel:</b>	VII: Les zones de destination : les pays tempérés
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-323032">https://doi.org/10.5169/seals-323032</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

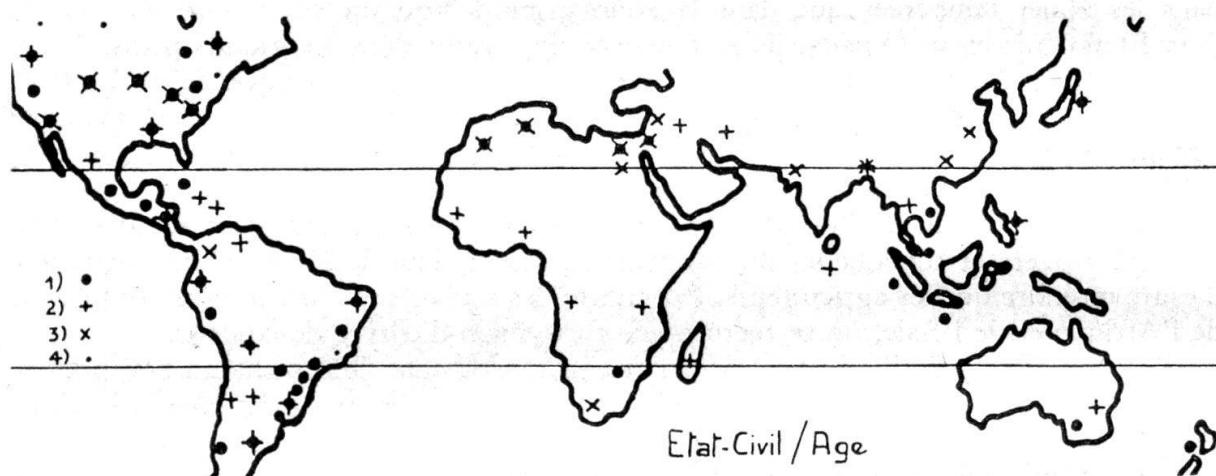
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tous les continents et dans les pays à faible absorption de l'Asie, les ménagères font presque complètement défaut.

Le domaine des gouvernantes est un peu plus étendu, puisqu'elles partent seules et sont donc, dans le choix de leur résidence, plus indépendantes. On les trouve en particulier dans les régions côtières de l'Atlantique du Canada et des États-Unis, aux Indes occidentales, en Afrique du Nord, en Égypte et en certains pays de l'Asie. Par contre, elles sont plus rares dans presque toute la zone tropicale et dans les pays neufs de l'hémisphère austral.

2° Le sexe et l'âge. Aussi le sexe de nos ressortissants est partiellement conditionné par les particularités du milieu physique et économique des pays d'outre-mer.

Figure 14. Sexe et âge des ressortissants suisses habitant nos colonies d'outre-mer



<sup>1</sup> Enfants et adolescents, sans distinction de sexe, représentant plus de 15,7% (moyenne suisse) du nombre total des ressortissants suisses.

<sup>2</sup> Hommes adultes représentant plus de 50,4%.

<sup>3</sup> Femmes adultes représentant plus de 33,9%.

<sup>4</sup> Circonscriptions pour lesquelles nous ne possédons pas de données concernant le sexe et l'âge.

Les femmes adultes, les enfants et adolescents des deux sexes, plus sensibles à un climat malsain, se rencontrent moins fréquemment que les hommes adultes dans les pays tropicaux dépourvus de grandes agglomérations urbaines.

Les enfants et les adolescents des deux sexes sont relativement nombreux dans les deux Amériques, en Afrique du Nord et du Sud, dans l'Insulinde et en Indochine, au Japon et en Australie; ils le sont moins, par contre, dans les zones tropicales de l'Afrique et dans les autres pays asiatiques de faible absorption. Les adultes de sexe masculin prédominent dans presque tous les pays tropicaux; les femmes surtout aux États-Unis, en Afrique du Nord et du Sud et en certains pays asiatiques. Femmes adultes d'une part, enfants et adolescents d'autre part sont plus sensibles aux effets d'un climat défavorable et se rencontrent, par conséquent, moins fréquemment sous les tropiques que les hommes adultes (figure 14).

Il faut donc distinguer, suivant les facteurs qui favorisent le développement des différentes catégories d'émigrants classés suivant la profession ou l'état civil: la zone tempérée (pays à économie différenciée, pays neufs et pays à faible absorption), la zone tropicale.

## CHAPITRE VII: LES ZONES DE DESTINATION: LES PAYS TEMPÉRÉS<sup>198</sup>

L'homme de race blanche est, on le sait, mieux préparé à vivre dans la zone tempérée que dans la zone tropicale. Il n'y est pas exposé à l'influence néfaste du climat humide et chaud ou aride, à une diminution de ses capacités physiques et psychiques lui interdisant tout travail manuel fatigant. Il y est, en outre, moins menacé par des maladies

<sup>198</sup> Parmi les pays tempérés, on a été obligé d'indiquer certaines régions à climat déjà tropical comme l'Ile du Nord de la Nouvelle-Zélande, Sydney, Natal, etc.

endémiques ou épidémiques (malaria, fièvre jaune, typhus, choléra, etc.). Les grandes agglomérations de la race blanche se sont donc développées de préférence dans la zone tempérée. Elles y offrent de meilleures possibilités de vie et de gain et ont attiré la majorité des émigrants suisses. Aussi les colonies de ces derniers sont-elles plus étoffées dans la zone tempérée que dans la zone tropicale.

Certains pays de la zone tempérée, notamment en Asie (Moyen-Orient, Chine, Japon), possèdent cependant peu d'immigrants européens en raison de la forte densité de leur population indigène. Le degré d'évolution économique et sociale intervient également suivant qu'il s'agit d'États à économie différenciée et de pays neufs, de pays à grande ou à faible capacité d'absorption.

#### A. Pays à économie différenciée et pays neufs

1° L'Amérique. Dans cette catégorie, où il est difficile de séparer les pays neufs des autres, nous rencontrons d'abord les États-Unis.

Les États-Unis. Depuis des siècles, les États-Unis sont un pays d'immigration suisse. Dans l'entre-deux-guerres, en 1924, 1928, 1932, 1936, l'effectif annuel moyen des immigrants suisses y a été supérieur à 1000 individus, et le total des ressortissants suisses dépasse 10000 personnes dans 6 sur 10 circonscriptions consulaires (tableau 11, figure 13). Seules les circonscriptions de Washington, New-Orléans, Denver et Los Angeles n'atteignent pas ce chiffre.

Les États-Unis appartiennent, en effet, en dehors du «Sud», à la zone tempérée, mais à la zone tempérée à climat continental. La différence entre les maxima et les minima de température est plus prononcée qu'en Europe. Seule la côte atlantique, la dépression du Mississippi — jusqu'à St-Louis au nord, jusqu'au 97<sup>e</sup> méridien à l'ouest — et une étroite bande de terre le long de la côte pacifique jouissent d'un climat réellement tempéré. La vallée inférieure du Mississippi et les côtes du golfe de Mexique à l'est de son embouchure appartiennent entièrement à la zone de climat tropical. Les températures d'été y sont très élevées, et la grande humidité de l'air les rend parfois presque insupportables<sup>199</sup>. La forte chaleur, la grande humidité de l'air y ont donc contrarié l'immigration massive de travailleurs agricoles de race blanche et ont favorisé l'emploi de la main-d'œuvre noire. Voilà pourquoi le nombre de ressortissants suisses est médiocre dans la circonscription de la New-Orléans (tableau 11, No 8). D'autre part, le Grand Bassin situé dans les Montagnes Rocheuses constitue en été un foyer de températures très élevées, de 30 à 40° C., les Cordillères empêchant le passage des vents tempérés de l'ouest. Ces régions sont d'ailleurs très pauvres en pluie, et la zone de faible pluviosité s'étend également sur le versant Est des Montagnes Rocheuses, dans la région appelée «the Great Plains». La rareté des chutes de pluie a pour résultat un climat aride qui a interdit pendant longtemps la colonisation agricole et qui oblige de nos jours le paysan à appliquer un système agricole particulier, le «dry farming»<sup>200</sup>.

Aussi la densité démographique n'y est-elle pas très élevée, d'où la faiblesse de la colonie suisse de la circonscription de Denver (tableau 11, No 6). Dans la circonscription de Los Angeles (No 7), le nombre des Suisses reste limité pour une raison analogue. A l'exception d'une étroite bande le long de la côte du Pacifique, le climat y est très sec, et les précipitations n'atteignent même pas 250 mm. dans la vallée du Colorado. Les autres régions des États-Unis sont plus favorables à l'établissement des Suisses. La rigueur de l'hiver, plus accentuée qu'en Europe, parce que les régions septentrionales de l'Union sont exposées, en cette saison, aux courants froids venant de la baie d'Hudson, n'intervient pas de façon déterminante: les grands travaux agricoles s'effectuent, en effet, en d'autres saisons de l'année (céréales du printemps).

L'étendue des États-Unis, son relief parfois accidenté (Appalaches, Montagnes Rocheuses), l'évolution historique du pays<sup>201</sup>, ont eu pour conséquence la mise en valeur successive des États de l'Est (côtes de l'Atlantique, vieux territoire du Nord-Ouest [Ohio]), du «Middle West» (vallée du Mississippi, Prairies, Great Plains) et du «Far West» (Montagnes Rocheuses, côtes du Pacifique). Au-

<sup>199</sup> 28, page 201.

<sup>200</sup> On cherche à emmagasiner l'humidité en empêchant l'écoulement superficiel de l'eau ainsi que l'évaporation par un labour très profond.

<sup>201</sup> Affluence accrue, vers 1880 à 1900, d'immigrants prov. des pays du Sud et de l'Est de l'Europe.

jourd’hui encore, le développement économique et industriel plus ou moins avancé des différentes régions est en grande partie la conséquence de cette évolution. Ainsi, les États du Nord-Est sont depuis long-temps fortement industrialisés, tandis que les régions du «Middle West» et du «Far West», nommées autrefois «the wide open spaces», sont toujours à prédominance agricole<sup>202 203</sup>.

Ainsi s’expliquent la prédominance des agriculteurs suisses dans les circonscriptions occidentales (St-Louis, Denver, Seattle, San-Francisco), leur infériorité numérique dans les circonscriptions de l’Est (New-York, Philadelphia, Washington, Cincinnati). En Californie et en Orégon, il s’agit surtout d’une forte immigration de Tessinois, de Schwyzois et de Bernois spécialisés dans la production laitière<sup>204</sup>.

Pour la même raison, les travailleurs de l’industrie mécanique<sup>205</sup> atteignent des taux de participation élevés dans l’Est (New-York, Philadelphia, Cincinnati), moins élevés dans le «Middle West» (St-Louis, Denver) et dans le secteur septentrional du «Far West» (Seattle), tandis que la participation à cette branche d’activité est de nouveau plus accentuée parmi les Suisses de San-Francisco, en raison de son importance maritime.

La prédominance de l’agriculture dans les circonscriptions occidentales explique également que les ménagères<sup>206</sup>, sœurs et filles d’agriculteurs, y soient relativement nombreuses.

Les travailleurs suisses du bâtiment<sup>207</sup> sont répandus sur le territoire entier des États-Unis, y trouvant partout un travail bien rétribué, puisque le bâtiment y est particulièrement favorisé pendant le temps de «high prosperity» de l’époque Hoover. Les commerçants<sup>208</sup> y sont rares partout en raison des possibilités de gain réduites. Les salaires des employés de commerce sont peu élevés, un aide-comptable gagnant dans l’entre-deux-guerres \$ 15.— à 18.—, un secrétaire en langue anglaise de \$ 20.— à 25.—, en plusieurs langues \$ 30.— par semaine, tandis que le coût mensuel de la vie s’élève au minimum à \$ 80.— pour un célibataire.

Éducation et enseignement<sup>209</sup> occupent un rang plus élevé dans les grandes villes de l’Est, tandis que le taux des ecclésiastiques suisses est partout insignifiant, les États-Unis, pays chrétien, n’ayant pas besoin de missionnaires.

<sup>202</sup> Pour-cent des agriculteurs: Cincinnati 13,8 %, Denver 26,5 %, Los Angeles 5,8 %, New-Orléans 25,0 %, New-York 4,6 %, Philadelphia 8,8 %, San-Francisco 49,2 %, St-Louis 37,5 %, Seattle 52,5 %, Washington 5,7 %; dont des agriculteurs indépendants: Los Angeles 3,0 %, New-York 70,0 %, Philadelphia 81,5 %, St-Louis 84,5 %, Seattle 99,7 %. A Los Angeles (pour-cent très élevé de manœuvres agricoles par rapport aux effectifs d’agriculteurs: 97,0 %), la plupart des agriculteurs suisses sont des Tessinois, à Seattle (pour-cent très élevé d’agriculteurs indépendants: 99,7 %), des Bernois et des Schwyzois.

<sup>203</sup> 30, page 3.

<sup>204</sup> Pour-cent des laitiers et des fromagers par rapport au chiffre total des Suisses: Cincinnati 7,4 %, Denver 3,0 %, Los Angeles 18,0 %, St-Louis 5,5 %.

<sup>205</sup> Pour-cent des travailleurs de l’industrie mécanique: Cincinnati 17,1 %, Denver 5,5 %, Los Angeles 7,3 %, New-Orléans 10,0 %, New-York 6,1 %, Philadelphia 19,0 %, San-Francisco 8,5 %, St-Louis 5,1 %, Seattle 3,2 %; dont de mécaniciens et de machinistes: Los Angeles 56,8 %, New-York 89,4 %, Philadelphia 42,0 %, St-Louis 45,1 %, Seattle 40,9 %; de manœuvres industriels: Los Angeles 34,6 %, New-York 5,4 %, Philadelphia 39,7 %, St-Louis 31,4 %, Seattle 50,0 %.

<sup>206</sup> Pour-cent des ménagères: Cincinnati 5,6 %, Denver 8,0 %, Los Angeles 5,0 %, New-Orléans 7,5 %, New-York 6,3 %, San-Francisco 11,6 %, St-Louis 11,4 %, Seattle 26,8 %, Washington 12,4 %.

<sup>207</sup> Pour-cent des travailleurs en bâtiment par rapport au nombre total des Suisses: Cincinnati 13,4 %, Denver 17,0 %, Los Angeles 4,2 %, New-Orléans 10 %, New-York 2,7 %, Philadelphia 10,3 %, San-Francisco 8,6 %, St-Louis 8,2 %, Seattle 3,2 %, Washington 1,9 %.

<sup>208</sup> Pour-cent des commerçants: Cincinnati 11,1 %, Denver 25,5 %, Los Angeles 7,9 %, New-Orléans 15,0 %, New-York 16,7 %, Philadelphia 14,0 %, San-Francisco 4,6 %, St-Louis 3,5 %, Seattle 2,5 %, Washington 12,4 %.

<sup>209</sup> Pour-cent de l’enseignement: Cincinnati 3,0 %, Denver 3,0 %, Los Angeles 1,2 %, New-Orléans 10,0 %, New-York 2,4 %, Philadelphia 5,1 %, San-Francisco 1,2 %, St-Louis 1,1 %, Seattle 0,1 %, Washington 12,4 %. Pour-cent de l’éducation: Cincinnati 1,9 %, Los Angeles 1,1 %, New-York 8,2 %, Philadelphia 4,1 %, San-Francisco 1,7 %, St-Louis 0,7 %, Seattle 0,3 %, Washington 13,4 %.

Le changement survenu dans le nombre absolu des émigrants à destination des États-Unis au cours des années 1924, 1928, 1932, 1936 et dans le taux de participation au mouvement migratoire global, est un indice du degré de prospérité variable de ce pays. Ainsi, l'époque de 1923 à 1929 est caractérisée par une grande prospérité atteignant, vers 1928, un niveau jusqu'alors inconnu, et le nombre d'immigrants suisses qui, par l'«Emergency law»<sup>210</sup> du 21 mai 1921, a été sensiblement réduit, se fixe en 1928 à 2401 individus ou à 51,0 % du nombre global des émigrants suisses.

La crise économique qui a débuté au mois de septembre 1929 a fait tomber l'embauche dans l'industrie de 97,5 % en 1929 à 64,6 % en 1933; l'indice des salaires est descendu de 100,0 % à 44,0 % et le nombre des chômeurs s'est élevé à 15 millions<sup>211</sup>. Le nombre des immigrants suisses s'abaisse dès lors en 1932 à 401; il ne correspond plus qu'à 30,4 % du chiffre global des émigrants suisses. Malgré la remise en marche en 1933, par le président ROOSEVELT, de l'économie paralysée, le nombre des immigrants suisses diminue encore et ne comporte plus en 1936 que 377 individus, soit 18,7 % du total.

Retenons donc que l'émigration à destination des États-Unis, bien que favorisée par le caractère physique favorable de ce pays, est contrariée dans l'entre-deux-guerres et notamment dans la seconde moitié de la période, par le haut degré d'évolution et la situation économique particulière de la grande république américaine.

**Le Canada.** Les colonies suisses du Canada ne sont pas comparables par leurs effectifs à celles des États-Unis. Tandis que le nombre de nos ressortissants se maintient entre 1000 et 6000 dans les circonscriptions de Montréal, Toronto et Winnipeg, il n'atteint pas même 1000 individus dans la circonscription de Vancouver. Toutes ces colonies se situent d'ailleurs près de la frontière des États-Unis.

Le fait résulte, pour une bonne part, des conditions climatiques et orographiques particulières à ce pays. A l'exception du sud de l'Ontario et de la Colombie, le Canada est un pays de climat rigoureux, parce que soumis à l'influence de l'océan Arctique. Le pays est largement ouvert aux vents froids du nord, et les Montagnes Rocheuses interdisent l'irruption des vents humides et tempérés de l'ouest. La température annuelle moyenne de 0° s'étend sur plus des 3/4 du territoire canadien; à celle de janvier de — 10° n'échappent que les régions de l'ouest et du sud-est. Seule la côte du Pacifique jouit d'un hiver d'une température moyenne égale ou supérieure à 0°. Toutefois, la rigueur de ces températures annuelles moyennes et hivernales n'est pas aussi décisive pour l'économie du pays qu'on pourrait le croire, car l'été, période de grande activité agricole, est caractérisé par des températures relativement élevées et une durée d'insolation assez prolongée. Le Québec méridional, l'Ontario; et notamment les provinces de la Prairie, la partie méridionale du système fluvial du Mackenzie, ont des étés très chauds, fait qui résulte à la fois de leur latitude et de leur position continentale. En comparaison, les Rocheuses canadiennes (Colombie britannique) sont moins favorisées, malgré leurs hivers doux, leurs étés frais, mais sans gelées néfastes, à cause du relief plus accidenté et moins accessible. Il est donc compréhensible que la circonscription de Vancouver [tableau 11, No 3, Colombie britannique] indique un nombre moins élevé de Suisses que les trois autres circonscriptions canadiennes<sup>212</sup>. Le nord du pays est complètement dépourvu de colonies suisses en raison des conditions climatiques très défavorables. Dans le «Clay belt» (nord des forêts laurentiennes) le sol est assez fertile, mais les cultures sont toujours menacées par les gelées d'été. Les immigrants pourront s'y spécialiser dans l'élevage du bétail, l'industrie laitière, sans que pourtant le potentiel d'absorption de ces contrées puisse jamais dépasser une certaine limite. Plus au nord encore, dans les «Barren Grounds», le climat est rigoureux, l'hiver dure neuf mois, le sol est en grande partie perpétuellement gelé ou saturé d'eau glacée<sup>213</sup>.

Au point de vue économique et malgré l'ancienneté de ses origines historiques, le Canada présente encore à l'issue de la première guerre mondiale les caractères classiques des pays neufs: abondance de ressources naturelles et faible densité de population. Seules les provinces de Québec et d'Ontario ont atteint une dégréd'industrialisation relativement élevé.

Les autres régions canadiennes sont toujours essentiellement agricoles. La Prairie du «Middle West» canadien en particulier (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) est devenue un grand marché de blé de printemps. Ainsi s'explique la forte densité d'agriculteurs<sup>214</sup> parmi les ressortissants suisses de la circonscription de Winnipeg. Ils y dépassent 90 % du nombre total des Suisses. Les circonscriptions de Montréal et de Toronto, par contre, en raison de leur industrialisation relativement avancée, comptent une forte proportion de travailleurs de l'industrie mécanique<sup>215</sup>, une proportion d'agriculteurs moyenne (Toronto) ou faible (Montréal).

<sup>210</sup> 30, page 327. <sup>211</sup> 30, page 361. <sup>212</sup> 28, page 366. <sup>213</sup> 28, page 383.

<sup>214</sup> Pour-cent des agriculteurs: Montréal 13,0 %, Toronto 36,8 %, Vancouver 92,0 %, Winnipeg 97,0 %.

<sup>215</sup> Pour-cent des travailleurs en industrie mécanique: Montréal 8,3 %, Toronto 6,4 %. Pour-cent des techniciens: Montréal 6,0 %, Toronto 11,6 %.

Pays neuf, le Canada est très sensible à toute oscillation de l'équilibre économique mondial. De 1920 à 1929, il jouit d'une assez grande prospérité, et le nombre d'immigrants suisses y est relativement élevé; il est en 1924 de 659, en 1928 de 571 individus, ou bien, en pour-cent du nombre global des émigrants, de 15,1, respectivement 12,0 %. La faible réduction de l'année 1928 est la conséquence de l'attraction accrue exercée sur les émigrants par les États-Unis. La crise économique mondiale porte un coup terrible à l'économie canadienne, car sa production ne comporte que peu d'articles très demandés sur le marché mondial (blé, fourrures, bois, produits de l'élevage du bétail). En relation avec cette situation défavorable, le nombre des immigrants suisses se réduit en 1932 à un minimum de 23 individus, soit 1,8 % de l'effectif global. En 1936, il ne s'était pas sensiblement accru, parce que l'économie canadienne, et surtout l'agriculture, traversaient à cette époque encore une période difficile.

En résumé, l'immigration suisse au Canada est limitée par l'ingratitudo du climat boréal, par le caractère de pays neuf de cet État, par l'orientation unilatérale de son économie, fortement soumise aux oscillations de l'économie mondiale.

**Les États de la Plata.** L'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay sont en grande partie situés dans la zone des climats tempérés, mais ceux-ci sont très variés.

La plaine argentine comprend trois grandes provinces végétales répondant à des climats distincts<sup>216</sup>: la forêt au Nord-Est; la brousse (Monte) à l'Ouest; la prairie (Pampa) au Sud-Est. Dans la Pampa, le climat prend vers l'intérieur de plus en plus un caractère continental. La hauteur des pluies diminue régulièrement du Nord-Est au Sud-Ouest: elle atteint 1200 mm. sur le Paraná inférieur, de 400 à 600 mm. sur la bordure occidentale de la Pampa. Le climat pampéen est caractérisé avant tout par l'égalité de la distribution des pluies pendant l'année et par le défaut d'une saison sèche rigoureuse. Vers l'intérieur, le climat prend de plus en plus un caractère continental; les étés deviennent plus chauds, et les précipitations se concentrent de plus en plus sur la période chaude. Dans l'Argentine nord-occidentale, région intermédiaire entre la dépression du Rio de la Plata et les Andes, règne un climat aride accidenté. La hauteur des pluies y est pourtant très inégale, les vallées et les bassins intérieurs étant beaucoup moins arrosés que la Puna à la frontière bolivienne.

L'Uruguay est un pays de prairies; les pluies sont réparties assez également pendant l'année. Au Paraguay, par contre, l'humidité augmente vers l'Est et contribue à expliquer l'étendue et la richesse des forêts dans le bassin du Paraná.

Le Chaco forme une région à part. Le climat proprement tropical, avec sa longue saison sèche en hiver, y règne sans partage à l'Ouest et s'atténue à l'Est<sup>217</sup>.

Le climat de la steppe patagonienne est rude. Les vents violents soufflent l'année entière, et la température se réduit rapidement vers le sud, de sorte que les céréales ne mûrissent pas au sud du Chubut<sup>218</sup>.

La région la plus favorisée, au point de vue climatique, est donc la Pampa. Aussi la circonscription de Buenos-Aires appartenant entièrement à cette zone indique un nombre de ressortissants suisses élevé, plus de 10000 individus<sup>219</sup>.

La circonscription de Rosario de Santa-Fé s'étendant simultanément sur la Pampa et sur la région aride de l'Argentine nord-occidentale, le nombre de Suisses y est moins élevé; il s'établit autour de 4000 individus. Les conditions physiques sont encore moins favorables dans la circonscription d'Asuncion comprenant le Gran Chaco et une zone tropicale au nord: le nombre de nos compatriotes n'y atteint pas 1000 individus. De même la Patagonie se prête mal à l'établissement humain, et, par conséquent, les colonies suisses y font complètement défaut.

En raison de son caractère physique et surtout climatique favorable, la région du Rio de la Plata connaît depuis longtemps l'immigration suisse. On distingue dans ce mouvement migratoire quatre périodes de forte intensité autour de 1850 à 1860, de 1870, 1880 et 1910<sup>220</sup>. Toutefois, la colonisation des vastes Pampas argentines a été pendant longtemps contrariée, d'abord par le manque de communications ferroviaires, ensuite par l'instabilité économique résultant des fréquentes révoltes et «pronunciamientos» et des invasions des Indiens. Grâce aux efforts du président AVELLANEDO, la situation

<sup>216</sup> 14, page 403. <sup>217</sup> 14, page 411. <sup>218</sup> 14, page 398.

<sup>219</sup> L'Uruguay jouit des mêmes conditions climatiques favorables, mais en raison de la petite étendue de son territoire, et à cause de la trop forte attraction exercée sur les émigrants par l'Argentine voisine, le nombre de Suisses s'y maintient au-dessous de 1000 individus.

<sup>220</sup> 33, page 33.

économique et sociale se stabilise à partir de 1875, la construction d'un réseau ferroviaire permet de mettre en valeur les terres fertiles des Pampas occidentales. L'Argentine devient un pays d'exportation de froment et de viande, mais reste économiquement dépendante des grandes puissances européennes et des États-Unis. Son économie, fondée exclusivement sur la culture du froment et l'élevage du bétail, se montre extrêmement sensible aux oscillations de la vie économique du globe.

La première guerre mondiale y apporte certaines modifications<sup>221</sup>: les nations belligérantes ne pouvant pas satisfaire la demande en machines et en produits manufacturés, l'Argentine fait de grands efforts pour introduire chez elle de nouvelles industries. La crise économique accentue encore cette tendance. On introduit l'industrie du coton, la fabrication de conserves de viande, de ciment, de chaussures, de papier et de caoutchouc. L'Argentine est donc un pays en pleine évolution. Ce fait s'exprime dans nos données statistiques: le taux de l'émigration suisse dans ce pays passe, entre 1928 et 1936, de 9,4 % à 31,5 %.

L'Argentine n'est donc plus tout à fait un pays neuf. Les arts et métiers, l'industrie et le commerce s'y sont développés, et, pour cette raison, les agriculteurs sont passés au second plan<sup>222</sup> parmi les immigrants suisses. Leur taux reste élevé dans la seule circonscription d'Asuncion, le Paraguay n'ayant pas participé à l'évolution économique de l'Argentine<sup>223</sup>.

Quant aux travailleurs du bâtiment<sup>224</sup>, de l'industrie mécanique<sup>226</sup> et les techniciens<sup>227</sup>, ils sont principalement installés dans les circonscriptions de Buenos-Aires, de Rosario et de Montevideo. Tandis que les travailleurs de l'industrie mécanique se rencontrent surtout dans la région de Rosario, les techniciens, les travailleurs du bâtiment se concentrent plutôt près des grandes agglomérations de Buenos-Aires et de Montevideo, phénomène qui s'observe du reste également pour les commerçants<sup>228</sup>.

Selon les informations du Service suisse de placement des techniciens, les techniciens trouvent des engagements comme architectes, comme ingénieurs et techniciens dans l'industrie du sucre, chimistes dans les ateliers de teinturerie, ingénieurs et techniciens de construction en béton dans les constructions civiles. Un monteur-électricien auprès d'une société d'électricité engagé en qualité de tourneur-mécanicien, est devenu chef d'une usine électrique avec dix employés sous ses ordres, des ingénieurs ont été employés comme spécialistes en moteurs Diesel dans la culture du riz à Corrientes.

Retenons donc que les pays du Rio de la Plata, et surtout l'Argentine, sont, par leurs caractères physiques, favorables à l'immigration suisse et que leur évolution économique y accroît encore les possibilités d'établissement des ressortissants suisses.

Toutefois, les avis sur les possibilités futures d'engagement sont partagés. L'Argentine a besoin de spécialistes tant pour l'industrie que pour l'artisanat, mais la marche de l'industrie dépend du résultat de la récolte, et une mauvaise récolte oblige le gouvernement à se décharger des obligations contractées envers les établissements civils. D'autre

<sup>221</sup> 1, page 136.

<sup>222</sup> Pour-cent des agriculteurs: Buenos-Aires 31,4 %, Rosario de Santa-Fé 32,6 %, Montevideo 12,1 %, Asuncion 68,3 %. Pour-cent des laitiers: Buenos-Aires 2,9 %, Rosario 3,0 %.

<sup>223</sup> D'autre part, la «Ley de la Colonizacion y del Hogar» du 30 mai 1918 favorise particulièrement la colonisation par des agriculteurs étrangers<sup>225</sup>.

<sup>225</sup> 33, page 135.

<sup>224</sup> Pour-cent des travailleurs en bâtiment: Buenos-Aires 12,1 %, Rosario de Santa-Fé 7,5 %, Montevideo 34,6 %, Asuncion 6,7 %; dont à Rosario 40,5 % de maçons, menuisiers, ferblantiers, 40,5 % de serruriers et d'électriciens, 19,0 % de peintres, tapissiers, vitriers; à Montevideo 66,0 % de maçons, menuisiers, ferblantiers, 17,0 % de serruriers et d'électriciens, 17,0 % de peintres, tapissiers, vitriers.

<sup>226</sup> Pour-cent des travailleurs en industrie mécanique: Buenos-Aires 2,6 %, Rosario 25,6 %, Montevideo 3,3 %, Asuncion 5,3 %; dont à Rosario 8,4 % d'industriels et de directeurs, 10,3 % de contremaîtres, 26,3 % de mécaniciens et de machinistes, 55,0 % de manœuvres industriels.

<sup>227</sup> Pour-cent des travailleurs en technique: Buenos-Aires 14,3 %, Rosario 3,7 %, Montevideo 7,2 %, Asuncion 0,3 %; dont à Buenos-Aires 89,4 % d'ingénieurs et de techniciens, 10,6 % de monteurs, de dessinateurs; à Rosario 71,4 % d'ingénieurs et de techniciens, 28,6 % de monteurs, de dessinateurs; à Montevideo 61,5 % d'ingénieurs et de techniciens, 38,5 % de monteurs, de dessinateurs.

<sup>228</sup> Pour-cent des commerçants: Buenos-Aires 24,4 %, Rosario 20,6 %, Montevideo 28,2 %, Asuncion 11,6 %; dont des employés, des sténodactylos, des vendeurs, etc.: Buenos-Aires 75,1 %, Rosario 56,1 %, Montevideo 50,0 %.

part, l'offre du personnel commercial étranger est supérieure à la demande, et on préfère de plus en plus des indigènes travaillant à meilleur compte. Les formalités d'entrée et d'établissement dans le pays réduisent également les possibilités d'immigration.

Le Brésil méridional. Sur la plus grande partie des régions élevées du Brésil méridional règne un climat de savane ou de steppe, bien que chaque région présente des caractères particuliers. A São-Paulo [tableau 11, No 27], le climat est chaud, sec en hiver, et sur la côte se rapproche du climat tropical<sup>229</sup>. Les précipitations, considérables sur la côte, diminuent vers l'intérieur. Dans le secteur méridional [Rio-Grande-do-Sul, No 26; Santa-Catharina, No 28; Curityba, No 24], le climat est tempéré-chaud, et il connaît des saisons chaudes et froides (ces dernières toutefois assez douces) bien tranchées. La région brésilienne la plus favorable à l'immigration, au point de vue physique, est l'État de Rio-Grande-do-Sul, mais en dépit de ces conditions, le mouvement migratoire suisse s'est depuis plus d'un siècle dirigé particulièrement vers l'État de São-Paulo, donc vers la région du Brésil méridional la plus proche du tropique du Capricorne, et actuellement encore, la circonscription de São-Paulo est d'une importance numérique plus élevée que les autres circonscriptions du Brésil méridional.

Voulant échapper à la situation économique difficile dont souffrent vers 1850 à 1860 de larges couches de la population, un grand nombre de ressortissants suisses se montre sensible à la propagande du gouvernement brésilien et des agents du «fazendeiro» VERGUEIRO en faveur du travail de métayage dans les plantations de café de l'État de São-Paulo. Ils y remplacent les esclaves noirs dont l'achat n'est plus profitable à cause de leur prix élevé. En 1860, il existe déjà dans l'État de São-Paulo 24 colonies suisses. Celles-ci toutefois, en raison des conditions de travail peu différentes d'un véritable esclavage, se dissolvent par la suite. Le milieu physique et les conditions de travail et de vie auraient été bien plus favorables dans le Brésil méridional, parce que c'est la seule région de l'Amérique du Sud, où le fond de la population soit constitué par de véritables paysans d'origine européenne, notamment par des Allemands<sup>230</sup>.

De nos jours encore, l'immigration de Suisses dans l'État de São-Paulo n'est à recommander que sous certaines conditions. Là, où des Italiens, des Polonais, des Japonais s'installent, les Suisses n'arrivent pas à subsister, habitués qu'ils sont à plus de confort, à une nourriture meilleure et plus variée. La situation est plus favorable plus au sud, dans l'État de Santa-Catharina. C'est pour cette raison que le taux des agriculteurs parmi les ressortissants suisses y est élevé<sup>231</sup>. Il est réduit dans l'État de Rio-Grande-do-Sul, où la terre est occupée par le grand nombre de descendants allemands.

Pour d'autres professions, notamment les arts et métiers, la technique et l'industrie, le Brésil méridional tout entier offre d'intéressantes possibilités. La première guerre mondiale et les commandes de matières premières et de denrées alimentaires qui en résultèrent, ont provoqué une grande extension commerciale et une rapide évolution économique. Une fois la crise de 1920 à 1923 surmontée, ce pays a joui, de 1923 à 1930, d'une assez grande prospérité. La crise économique mondiale survenant alors a entraîné une forte baisse du prix des matières premières et des denrées alimentaires et provoqué le développement de certaines industries qui rendent désormais le Brésil moins dépendant du marché mondial<sup>232</sup>. L'industrie textile, les industries du papier, du caoutchouc, d'articles électriques, des verreries, des fabriques de chaussures et de couleurs se sont installées dans les régions de São-Paulo et de Rio de Janeiro. Le Brésil est donc un pays en pleine évolution, ce qui s'exprime d'ailleurs dans nos données concernant l'émigration. Le taux de l'émigration suisse dans ce pays passe, entre 1928 et 1936, de 4,3 % à 7,6 %.

En accord avec cette évolution favorable, les travailleurs suisses du bâtiment<sup>233</sup> et de l'industrie mécanique<sup>234</sup> sont fortement représentés dans presque toutes les cir-

<sup>229</sup> 27, page 201. <sup>230</sup> 1, page 63.

<sup>231</sup> Pour-cent des agriculteurs: Curityba 35,2 %, Rio-Grande-do-Sul 18,1 %, São-Paulo 26,1 %, Santa-Catharina 62,5 %.

<sup>232</sup> 1, page 173.

<sup>233</sup> Pour-cent des travailleurs en bâtiment: Curityba 3,2 %, Rio-Grande-do-Sul 3,4 %, São-Paulo 6,0 %, Santa-Catharina 8,1 %.

<sup>234</sup> Pour-cent des travailleurs en industrie mécanique: Curityba 37,2 %, Rio-Grande-do-Sul 22,6 %, São-Paulo 12,4 %, Santa-Catharina 12,5 %; dont des mécaniciens et des machinistes: Curityba 10,4 %, Rio-Grande-do-Sul 72,5 %, São-Paulo 63,8 %, Santa-Catharina 42,8 %; pour-cent des manœuvres industriels: Curityba 72,4 %, Rio-Grande-do-Sul 17,5 %, São-Paulo 25,2 %, Santa-Catharina 35,7 %; pour-cent des techniciens: Curityba 3,8 %, Rio-Grande-do-Sul 5,7 %, São-Paulo 9,8 %, Santa-Catharina 0,9 %.

conscriptions du Brésil méridional. Si les commerçants<sup>235</sup> le sont moins, cela tient au fait que d'une part un tiers seulement des employés de commerce peuvent être étrangers, et que d'autre part les immigrants de cette profession sont concurrencés par les membres de la colonie germano-brésilienne qui parlent couramment le portugais.

Les conditions physiques sont donc peu favorables à l'immigration suisse dans le secteur nord du Brésil méridional, plus favorables dans son secteur sud. L'évolution économique actuelle favorise particulièrement l'immigration d'hommes des métiers, de l'industrie et de la technique.

### Le Chili.

Le Chili, étroite bande de terre sur le versant occidental des Andes, du cap Horn au Pérou, s'étend de la zone de climat tropical, au nord, jusque dans la zone de climat subboréal, au sud. Il ne pleut jamais dans le nord, où règne le désert d'Atacama; dans le centre, les rosées, les brouillards et les torrents des montagnes entretiennent une humidité suffisante, le sud est inondé de pluies<sup>236</sup>.

Le Chili central est donc la contrée la plus favorable à l'établissement des hommes de race blanche, et, en effet, les deux centres de colonies suisses du Chili [tableau 11, Santiago 33, Valdivia 34] se situent dans cette zone de climat tempéré. Toutefois, le nombre de Suisses habitant la circonscription de Valdivia, est un peu plus élevé que celui des Suisses résidant dans la circonscription de Santiago; il est de 1000 individus au lieu de 900. La cause de cette différence numérique réside en partie dans l'évolution économique antérieure du district de Santiago. Cette région est colonisée par les Espagnols depuis 1540, et les terres y restent aux mains d'une aristocratie réduite de grands propriétaires. Les alentours de Valdivia, par contre, appartiennent jusqu'en 1850 aux indiens ARAUCANS, puis ils sont colonisés par des immigrants allemands et suisses<sup>237</sup>, qui, n'étant pas gênés par le système de grandes propriétés, peuvent se développer plus librement<sup>238</sup>.

Bien que le mouvement colonisateur d'immigration suisse y ait été brusquement interrompu par l'épidémie de choléra de l'année 1887 et que l'immigration ultérieure n'ait plus qu'un caractère commercial et artisanal, les agriculteurs<sup>239</sup> suisses de la circonscription de Valdivia occupent encore en 1939 une situation moyenne. Le taux des travailleurs de l'industrie mécanique<sup>240</sup> et des commerçants<sup>241</sup> acquiert une plus grande intensité dans la circonscription de Santiago.

Répétons donc que le Chili central, par son caractère physique, n'est pas hostile à l'établissement de Suisses, et son économie a, dans l'entre-guerres, considérablement évolué. Ainsi s'explique l'accroissement du taux de participation du Chili au mouvement migratoire suisse global, de 0,6 % en 1928 à 1,2 % en 1936.

### 2° L'Afrique

L'Afrique du Nord. L'Égypte, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sont compris dans la zone des climats méditerranéens et subtropicaux. L'Égypte serait un désert, comme d'ailleurs les territoires qui l'entourent (Libye, Nubie, etc.), si elle n'était arrosée et féconde par le Nil qui la transforme en oasis.

Les précipitations n'atteignent pas 250 mm. par an dans le delta, et les terres fertiles n'ont que peu d'étendue. La bande cultivable n'atteint, dans la vallée, que 20 à 30 km. de largeur, dans le delta, par contre, elle dépasse 150 km.

<sup>235</sup> Pour-cent des commerçants: Curityba 3,2 %, Rio-Grande-do-Sul 19,8 %, São-Paulo 23,0 %, Santa-Catharina 12,5 %.

<sup>236</sup> 27, page 73.

<sup>237</sup> Colonies suisses dans les provinces de Malleco et de Cautin.

<sup>238</sup> 27, page 76.

<sup>239</sup> Pour-cent des agriculteurs: Valdivia 51,2 %, Santiago 11,1 %; pour-cent des laitiers et fromagers: Valdivia 3,5 %.

<sup>240</sup> Pour-cent des travailleurs de l'industrie mécanique: Santiago 9,9 %; pour-cent des techniciens: Valdivia 4,8 %, Santiago 4,9 %.

<sup>241</sup> Pour-cent des commerçants: Valdivia 9,9 %, Santiago 24,6 %.

L'Afrique du Nord française et espagnole, de caractère montagneux (Atlas Tellien et Saharien), est gratifiée de plus fortes précipitations, 250 à 500 mm. à l'intérieur et bien davantage en certains endroits de la côte (jusqu'à 1500 mm. sur la côte algérienne). La température se maintient en janvier entre 10° et 20° en Égypte et sur la côte de l'Afrique septentrionale française et espagnole; elle n'atteint que 0° à 10° à l'intérieur, sur le haut-plateau des Chotts. En été, elle est de 25° à 30° dans le delta du Nil en Égypte, sur la côte de la Méditerranée et de l'océan Atlantique en Afrique septentrionale. Elle dépasse 30° dans la vallée du Nil et à l'intérieur du Maroc et de l'Algérie.

Pour qui supporte la chaleur, un séjour prolongé en Égypte n'est pas nuisible à la santé. La chaleur y est en général sèche, les maladies tropicales des régions humides ne s'y développent pas. Toutefois, les Européens ne peuvent pas y exercer un travail manuel intensif. Un autre facteur, d'ordre démographique, vient également interdire une immigration européenne colonisatrice: en Égypte, une grande partie du territoire n'est qu'un désert, toute la population se concentre dans la seule vallée du Nil et dans le delta, d'où une densité élevée.

Le climat de l'Afrique septentrionale française et espagnole n'oppose pas à l'adaptation des Européens de sérieux obstacles. D'autre part, certaines régions, comme la plaine de la Mitidja, se prêtent bien à la culture. Toutefois, sur la côte les Européens y sont, comme les indigènes eux-mêmes, éprouvés par le paludisme, et la chaleur accompagnée d'un état hygrométrique très élevé y produit parfois chez eux un commencement d'anémie tropicale.

Un problème bien plus grave pour la colonisation européenne est le fort accroissement des populations indigènes. C'est pourquoi le peuplement européen est particulièrement intense sur la côte, notamment dans les villes, où la population indigène s'accroît en moindre mesure. Certaines régions de l'intérieur, insuffisamment ou irrégulièrement arrosées, se montrent peu favorables à la colonisation agricole du fait d'un régime de pluies déficient; elles s'opposent particulièrement à l'immigration d'agriculteurs suisses provenant en majorité de régions de prairies (voir deuxième partie), et qui ne sont pas adaptés au système de «dry farming» pratiqué sur les hauts-plateaux, ni aux cultures arbustives (olivier et vigne) caractéristiques de la côte<sup>242</sup>. Ainsi s'explique le faible pourcentage de nos agriculteurs dans ces circonscriptions<sup>243</sup>.

Le nombre total des ressortissants suisses est assez élevé dans toutes ces colonies (il atteint près de 800 personnes au Caire et à Alexandrie, près de 2000 à Casablanca et plus de 3000 à Alger) en raison des relations économiques multiples qui lient notre pays à ces régions d'outre-mer<sup>244</sup>. Ainsi, les travailleurs de l'industrie mécanique<sup>245</sup> et les techniciens<sup>246</sup> sont répandus sur toute l'Afrique du Nord; les commerçants<sup>247</sup> acquièrent une importance particulière à Alexandrie, les employés d'hôtel<sup>248</sup> au Caire; les travailleurs du bâtiment<sup>249</sup>, surtout à Alger et les gouvernantes<sup>250</sup>, engagées par les

<sup>242</sup> Les immigrants suisses en Afrique septentrionale française et espagnole proviennent surtout des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Vaud, Zurich, donc (à l'exception du dernier canton) de régions qui, par leur système agricole (production de céréales ou viticulture) ont plus de ressemblance avec l'Afrique du Nord que le reste de la Suisse pratiquant la culture des prés. La faible intensité d'émigration et le modeste pourcentage d'émigrants-agriculteurs ne leur permettent de fournir qu'un petit nombre de colons.

<sup>243</sup> Pour-cent des agriculteurs: Alexandrie 0,3 %, Alger 9,3 %, Casablanca 10,7 %.

<sup>244</sup> En Égypte: Importation et installation de machines électriques et mécaniques, exportation de coton. En Afrique septentrionale française: Exportation de fruits, de légumes, de vin, etc.

<sup>245</sup> Pour-cent des travailleurs de l'industrie mécanique: Le Caire 12,3 %, Alexandrie 1,0 %, Alger 10,5 %, Casablanca 17,2 %.

<sup>246</sup> Pour-cent des techniciens: Alexandrie 18,1 %, Le Caire 15,5 %, Alger 8,4 %, Casablanca 10,5 %.

<sup>247</sup> Pour-cent des commerçants: Alexandrie 46,1 %, Le Caire 17,0 %, Alger 19,5 %, Casablanca 28,5 %.

<sup>248</sup> Pour-cent des employés d'hôtel: Alexandrie 0,7 %, Le Caire 23,3 %, Alger 4,7 %, Casablanca 7,2 %.

<sup>249</sup> Pour-cent des travailleurs en bâtiment: Alexandrie 0,7 %, Le Caire 1,5 %, Alger 10,5 %, Casablanca 4,5 %.

<sup>250</sup> Pour-cent des gouvernantes: Alexandrie 10,8 %, Alger 4,0 %, Casablanca 5,8 %.

familles de fonctionnaires ou de commerçants européens habitant ces contrées, à Alexandrie en particulier.

Il faut donc relever que les conditions climatiques de l'Afrique du Nord contrarient l'immigration colonisatrice massive, mais qu'elles ne sont pas hostiles à l'établissement d'Européens n'exerçant pas de métier manuel fatigant, et que les multiples relations économiques entre la Suisse et ces pays sont favorables à l'immigration de travailleurs non manuels.

L'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud, un vaste haut-plateau d'une altitude moyenne de 1200 à 1700 m., à l'extrême méridionale de l'Afrique, comporte une grande proportion de steppes et de déserts. Tout le centre et le sud-ouest sont donc impropre à la culture sans une irrigation difficile ou un dry farming coûteux, impropre à l'élevage sans nomadisme ou semi-nomadisme. Toutefois, trois zones de l'Afrique du Sud permettent une pratique agricole beaucoup plus rémunératrice. La zone des plissements du Cap peut fournir tous les produits méditerranéens: céréales, fruits et vins, moutons à laine et à viande. La zone du Veld offre à la fois la culture de maïs dans les territoires les plus arrosés et l'élevage du bétail bovin ou du mouton. Enfin, du Sud-Est au Nord-Ouest, de Durban à Lobito-Bay, un vaste cirque de plaines et de plateaux à climat subtropical ou tropical produit la canne à sucre, les fruits tropicaux, le café, le thé, le tabac, le coton et le sisal<sup>251</sup>.

Certaines parties de l'Afrique du Sud, telle la région du Cap et le Veld, sont favorables à l'immigration colonisatrice européenne. D'autres régions, par contre, se prêtent moins à ce genre d'immigration. Le climat de steppe ou de désert du centre et du nord-ouest demande des Blancs un tel effort, tant physique que psychique, d'adaptation à des conditions toutes différentes de celles d'Europe que l'émigration colonisatrice vers ces contrées ne peut pas être recommandée.

Le taux des agriculteurs suisses y est très peu élevé, ceux-ci ne s'habituant que difficilement, on l'a vu à propos de l'Afrique du Nord, au système agricole du «dry farming»<sup>252</sup>.

Les colonies suisses sont autrement développées dans la circonscription de Johannesburg, à cause de l'évolution économique de cette région. Aujourd'hui encore, l'Afrique du Sud est un pays neuf. Elle doit compter avant tout sur ses mines, quoique ses ressources en minéraux utiles soient restreintes, et sur son agriculture, plus que sur ses industries. Sa population de faible densité, sa pauvreté en capitaux l'empêchent d'être une grande puissance industrielle, cependant certaines industries trouvent leurs matières premières dans l'agriculture et l'élevage, ou encore dans les mines (industries du sucre, des céréales, industrie laitière, conserves de viande, de fruits et de légumes, raffineries d'huile comestible, biscuiterie); d'autre part, les industries textiles (dégraissage et filage de la laine) et celles du cuir (tannage, cordonnerie, etc.) se sont développées. Parmi les industries qui dépendent des mines, on trouve celle de la houille et de ses dérivés (coke, goudrons, benzol, sulfate d'ammoniaque, colorants), de l'amiante, du fer, du cuivre et de l'étain<sup>253</sup>. Ces activités multiples expliquent la proportion élevée des travailleurs de l'industrie mécanique<sup>254</sup> parmi les Suisses des deux circonscriptions sud-africaines. Cependant, la structure économique particulière de l'industrie sud-africaine pose le problème du «poor white», du prolétariat européen auquel les travailleurs de couleur font une concurrence acharnée.

Les commerçants suisses<sup>255</sup> et les représentants des carrières libérales<sup>256</sup> sont bien moins représentés en Afrique australe, les employés de commerce n'étant jamais très

<sup>251</sup> 11, page 313.

<sup>252</sup> Pour-cent des agriculteurs: Capetown 4,5 %, Johannesburg 4,8 %.

<sup>253</sup> 11, page 322.

<sup>254</sup> Il s'agit surtout de mécaniciens expérimentés qui sont préférés aux ingénieurs sans grandes connaissances pratiques.

Pour-cent des travailleurs de l'industrie mécanique: Capetown 7,4 %, Johannesburg 20,2 %; dont des contremaîtres: Capetown 15,4 %, Johannesburg 1,9 %; des mécaniciens et des machinistes: Capetown 38,4 %, Johannesburg 5,9 %; des manœuvres industriels: Capetown 46,2 %, Johannesburg 92,2 %; des techniciens: Capetown 5,7 %, Johannesburg 4,1 %.

<sup>255</sup> Pour-cent des commerçants: Capetown 11,4 %, Johannesburg 10,8 %.

<sup>256</sup> Pour-cent de l'enseignement: Capetown 2,3 %, Johannesburg 2,0 %.

recherchés dans ce pays. D'autre part, il est difficile d'y faire d'appreciables économies<sup>257</sup>. En outre, la demande de travailleurs commerciaux et intellectuels peut être satisfaite par les Sud-Africains eux-mêmes, et enfin la forte immigration de Juifs depuis 1933 provoque un encombrement des professions commerciales, médicales ainsi que du barreau. Un vaste champs d'activité s'ouvre, par contre, aux carrières ecclésiastiques : missionnaires et religieuses occupent dans les circonscriptions une place particulière<sup>258</sup>.

Si le milieu physique de l'Afrique du Sud n'est pas favorable à l'immigration d'agriculteurs suisses, il n'est pas hostile à l'établissement d'individus appartenant à d'autres catégories professionnelles. La structure économique y favorise l'entrée de travailleurs industriels et de techniciens, contrarie celle des commerçants et de certaines carrières libérales.

### 3° L'Australie et la Nouvelle-Zélande.

L'Australie est située pour deux cinquièmes dans la zone tropicale ; les trois autres sont des régions subtropicales ou tempérées. Les vastes dimensions du pays et la présence d'une chaîne bordière à l'Est qui supprime les influences océaniques développent à l'intérieur un climat de type continental et extrême dont l'influence modifie jusque sur les côtes les effets de la latitude<sup>259</sup>.

Bien que situé pour une bonne partie sous la même latitude que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, constituée de trois îles dont la superficie est moindre que celle de l'Italie, allongée, morcelée de massifs alpestres de plus de 3000 m., de glaciers et de volcans, possède un climat sensiblement différent<sup>260</sup>. Tandis qu'en Australie il tend aux extrêmes, en Nouvelle-Zélande il est égalisé par l'Océan, et caractérisé l'été par des chaleurs tempérées. En Australie, l'ourlet montagneux de l'est condense l'humidité des nuages qui viennent en hiver du Pacifique. L'intérieur de relief plus uniforme et la côte occidentale, soumise à un régime de vents desséchants, reçoivent très peu d'eau et sont caractérisés par un climat aride, des déserts, des steppes broussailleuses, des bois maigres, des eucalyptus et des acacias. La Nouvelle-Zélande, que les vents d'ouest enveloppent d'humidité, constitue, avec la Tasmanie, Victoria et la région côtière de New-South-Wales, à l'extrémité sud-orientale de l'Australie, le domaine du climat austral, climat océanique dans l'ensemble, aux pluies en général abondantes et fréquentes, aux hivers doux et aux étés relativement frais pour la latitude, malgré des journées parfois lumineuses et brûlantes.

Les régions les plus favorables à l'immigration suisse sont donc la Nouvelle-Zélande, le district de Victoria, la zone côtière du district de New-South-Wales. En effet, le nombre de Suisses s'élève à 1000 individus dans la circonscription de Sydney [tableau 11, No 68: New-South-Wales], à près de 850 dans celle de Melbourne [67: Victoria], à près de 650 dans celle de Wellington [69: Nouvelle-Zélande]. Le reste du continent australien est complètement dépourvu de colonies suisses.

Les conditions physiques ne sont pas seules à gêner la colonisation suisse en Australie. Le problème de la distance s'y ajoute. Vues de l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se trouvent à l'autre bout du monde. Ces deux pays n'ont donc jamais joué un grand rôle dans l'émigration suisse, sauf durant la période du grand «rush», après la découverte de l'or à l'intérieur du continent australien; alors l'attraction de l'Australie s'est fait sentir aussi chez nous, particulièrement dans le Tessin.

Le caractère physique des régions envisagées réagit sur la composition professionnelle des différentes colonies suisses. Tandis que le pourcentage des agriculteurs<sup>261</sup> est très élevé parmi les Suisses habitant la Nouvelle-Zélande [Wellington: tableau 11, No 69] qui jouit de conditions climatiques favorables, il reste insignifiant dans les circonscriptions de Melbourne et de Sydney consacrées à l'élevage nomade. Les travailleurs suisses du bâtiment<sup>262</sup> et de l'industrie<sup>263</sup> occupent, par contre, une place relativement

<sup>257</sup> Un jeune homme ne connaissant pas bien l'anglais, peut gagner £ 15/- sud-africaines, et il doit en décompter £ 10/- pour le logement et la nourriture.

<sup>258</sup> Pour-cent des ecclésiastiques: Capetown 13,1 %, Johannesburg 12,4 %.

<sup>259</sup> 9, page 78. <sup>260</sup> 9, page 69.

<sup>261</sup> Pour-cent des agriculteurs: Melbourne 21,9 %, Sydney 19,8 %, Wellington 69,0 %.

<sup>262</sup> Pour-cent des travailleurs en bâtiment: Melbourne 4,3 %, Sydney 10,7 %, Wellington 20,8 %.

<sup>263</sup> Pour-cent des travailleurs en industrie mécanique: Melbourne 17,4 %, Sydney 13,9 %, Wellington 1,3 %; dont des mécaniciens et des machinistes: Melbourne 68,8 %, Sydney 89,2 %; des manœuvres industriels: Melbourne 31,2 %, Sydney 3,6 %; des techniciens: Melbourne 4,0 %, Sydney 5,7 %, Wellington 1,3 %; des commerçants: Melbourne 12,7 %, Sydney 18,3 %, Wellington 2,6 %.

en vue, car les centres de Sydney et de Melbourne sont fortement industrialisés. Toutefois, même dans ces professions, les conditions de travail et de vie ne suffisent pas, pendant l'entre-deux-guerres, à encourager une forte immigration suisse. Les artisans, techniciens et spécialistes touchent un salaire de £ 15/- et doivent compter £ 13/- pour chambre et pension. D'autre part, par suite de la pression politique exercée par les syndicats ouvriers, le gouvernement australien a limité l'immigration. Pour pouvoir travailler dans l'industrie, il faut posséder l'indigénat australien qui s'acquiert après deux ans de séjour continu en Australie, pendant lesquels l'immigrant, pour gagner sa vie, est obligé de se faire enrôler dans l'agriculture comme gardien d'immenses troupeaux de moutons, sous le soleil impitoyable.

Ainsi s'explique que le taux de participation de l'Australie au mouvement migratoire suisse global ait diminué de 1924 à 1936, et que, par rapport à sa grandeur, ce continent ne soit pas habité par un plus grand nombre de Suisses.

## B. Pays à faible capacité d'absorption

Moyen-Orient<sup>264</sup>. Le Moyen-Orient fait partie de l'Asie occidentale qui, d'une manière générale, présente un caractère désertique, à l'exception du nord-ouest, où le voisinage de la Méditerranée atténue un peu l'aridité du climat. Les étés y sont secs et chauds, les hivers humides et parfois rigoureux. Les inégalités de relief ne font que souligner ces contrastes, rendant plus extrêmes les températures, augmentant ou diminuant l'intensité des précipitations et déterminant leur forme, pluie ou neige<sup>265</sup>. Le haut-plateau de l'Iran, d'une altitude moyenne de 1000 à 1500 m., n'est guère à l'intérieur qu'un ensemble de dépressions désertiques.

Toutes ces régions ne sont donc pas très favorables à l'immigration européenne. L'alternance des grandes chaleurs d'été associées à une sécheresse extrême, des hivers humides et parfois rigoureux rendent le climat difficilement supportable. En tout cas, les chaleurs d'été interdisent à l'Européen tout travail manuel pénible. Enfin, une grande partie du Moyen-Orient est vouée aux steppes ou aux déserts, et ces pays suffisent à peine à nourrir la population indigène.

Pour ces raisons, le nombre des ressortissants suisses en 1939 ne dépasse 230 en aucune des quatre circonscriptions de Jaffa, Beyrouth, Bagdad et Téhéran; il est de 230 dans la circonscription de Jaffa, de 192 dans celle de Beyrouth en raison des conditions climatiques un peu plus favorables de la côte méditerranéenne, mais tombe à 27 dans la circonscription de Bagdad souffrant d'une chaleur d'été et d'une sécheresse extrêmes. Les mêmes raisons excluent toute immigration agricole au Moyen-Orient, et dans la circonscription de Jaffa seulement, on trouve un pourcentage assez élevé de Suisses travaillant dans des plantations<sup>266</sup>. Il s'agit là de cultures de fruits subtropicaux, de la vigne, etc., non de véritables plantations.

Outre les conditions climatiques défavorables, des facteurs d'ordre économique contrarient une immigration de plus grande envergure. Les pays du Moyen-Orient manquent d'un marché capable d'absorber les produits suisses, car les indigènes ont un niveau d'existence très modeste. D'autre part, les autochtones travaillent à meilleur compte et connaissent plusieurs langues, les coutumes et les habitudes de la clientèle. Le coût de la vie est très élevé par rapport aux salaires: un employé de commerce parlant le français, le turc et l'arabe, gagne en 1939 dans l'Irak £ 5/- à 10/- par mois et doit en compter £ 5/- au moins pour le gîte et la nourriture. Les conditions d'existence sont plus favorables dans l'Iran, où un ingénieur européen touche en 1939 au service du gouvernement iranien une somme de fr. s. 600.— à 1200.—, auprès de particuliers une somme de fr. s. 550.— à 800.—, tandis que le coût de la vie (nourriture, logement, vêtements, linge) est de fr. 350.— à 400.— pour un ingénieur, de fr. 280.— à 350.— pour un technicien. Ainsi s'explique en partie le nombre plus élevé des ressortissants suisses dans la circonscription de Téhéran que dans celle de Bagdad.

Parmi nos compatriotes habitant le Moyen-Orient, les professions industrielles<sup>267</sup> (ingénieurs, techniciens, mécaniciens) occupent d'ailleurs plus de place que les commer-

<sup>264</sup> Palestine, Liban, Syrie, Irak, Iran. Des données statistiques concernant la Turquie asiatique et l'Arabie, nous font défaut.

<sup>265</sup> 7, page 1.

<sup>266</sup> Pour-cent des agriculteurs: Jaffa 15,6%; des planteurs: Beyrouth 1,8%.

<sup>267</sup> Pour-cent des travailleurs de l'industrie mécanique: Beyrouth 5,4%; des techniciens: Jaffa 10,4%, Beyrouth 7,2%, Bagdad 31,9%, Téhéran 53,7%.

çants<sup>268</sup>, car ils trouvent facilement à s'engager dans les sociétés pétrolières ou dans les entreprises de construction de routes et de chemins de fer. Un champs d'activité assez étendu s'ouvre également à l'éducation<sup>269</sup> (gouvernantes engagées par des fonctionnaires des sociétés pétrolières) et aux carrières ecclésiastiques<sup>270</sup> (la mission).

Il faut donc retenir que les conditions climatiques du Moyen-Orient ne sont pas favorables à une immigration massive. La densité démographique de la population autochtone, élevée par rapport à la surface cultivable restreinte, et l'attitude politique de ces peuples contrarie également l'établissement de nos compatriotes. Finalement, les salaires peu élevés et la concurrence des indigènes constituent un fort embarras et font que les pays du Moyen-Orient sont pour nous des zones de faible absorption. En raison de leurs conditions climatiques et économiques défavorables, ces contrées, par opposition à d'autres pays de la zone tempérée, indiquent d'ailleurs une faible proportion de femmes et d'enfants par rapport aux hommes adultes.

Extrême-Orient. Le climat de la Chine méridionale est plutôt maritime; celui de la Chine septentrionale est continental. Les côtes de Chine ont cependant des températures moyennes inférieures à celles des côtes d'Europe et d'Amérique de même latitude. La Chine méridionale (région de Canton, par exemple) est en partie située sous les tropiques, tandis que le climat de la Chine septentrionale est même boréal près de la côte.

Malgré certaines particularités inconnues en Europe (par exemple le régime des moussons) les conditions climatiques d'une grande partie de la Chine ne peuvent pas contrarier sérieusement l'immigration européenne, même colonisatrice. La même constatation peut être faite pour le Japon.

L'immigration en Chine et au Japon est limitée par des facteurs démographiques. La forte densité des populations chinoises et japonaises interdit toute infiltration étrangère, et le nombre de nos compatriotes habitant les circonscriptions de Canton [64], de Shanghai [65], de Tokio [66] est peu élevé. Les agriculteurs et les artisans suisses y font complètement défaut: ils ne pourraient pas soutenir la concurrence indigène. Les travailleurs de l'industrie mécanique<sup>271</sup> ne sont représentés que dans la circonscription de Tokio. Par contre, les commerçants<sup>272</sup> y sont relativement nombreux. Il est certain que la politique de «la porte ouverte» pratiquée par les puissances étrangères, a permis à un certain nombre de commerçants de travailler en Chine. Mais la renaissance du nationalisme chinois, la guerre sino-japonaise et la situation économique troublée qui en résulte ont interdit un développement plus considérable de nos relations économiques avec ce pays, et elles y ont maintenu à un taux réduit le nombre absolu de nos compatriotes. Aussi parmi les Suisses du Japon, le pourcentage des commerçants est relativement élevé, mais les Japonais s'emparent, dans l'entre-deux-guerres, d'une grande partie du commerce et les maisons de commerce étrangères ont du mal à soutenir leur activité. Les possibilités d'y placer des commerçants suisses sont donc restreintes; les postes subordonnés sont occupés par des Japonais, des métis nippons-européens et des Russes blancs.

La médiocrité des établissements suisses dans ces pays d'Extrême-Orient n'est donc pas la conséquence de conditions physiques défavorables, mais de la trop forte densité démographique des peuples indigènes, de la concurrence que font ces derniers aux Européens et de la situation économique instable. Seuls les ecclésiastiques y trouvent un vaste champ d'activité et s'emploient à adoucir la misère des couches sociales inférieures. Le pourcentage des missionnaires est, par conséquent, très élevé: plus de

<sup>268</sup> Pour-cent des commerçants: Jaffa 17,4 %, Beyrouth 9,0 %, Bagdad 18,2 %, Téhéran 7,3 %.

<sup>269</sup> Pour-cent de l'éducation: Beyrouth 6,3 %, Bagdad 22,8 %, Téhéran 4,9 %.

<sup>270</sup> Pour-cent des ecclésiastiques: Jaffa 13,0 %, Beyrouth 19,7 %.

<sup>271</sup> Pour-cent des travailleurs de l'industrie mécanique: Tokio 12,1 %; des techniciens: Canton 2,9 %, Shanghai 4,0 %, Tokio 4,6 %.

<sup>272</sup> Pour-cent des commerçants: Canton 14,0 %, Shanghai 35,5 %, Tokio 47,0 %.

43,0 % dans la circonscription de Shanghai, 80,0 % dans celle de Canton. Bon nombre d'entre eux sont des religieuses, ce qui explique le taux de participation élevé des femmes adultes dans ces deux colonies.

## CHAPITRE VIII: LES ZONES DE DESTINATION: LES PAYS TROPICAUX

Le climat tropical n'est pas salubre pour les hommes de race blanche. Les Blancs y sont sujets à certaines maladies résultant des influences physiques du milieu: troubles des sécrétions internes, maladies nerveuses, intestinales, cutanées; maladies épidémiques et endémiques, malaria, fièvre jaune, typhus, dysenterie, tuberculose, maladies pulmonaires, vénériennes. Les Blancs y sont souvent sans énergie, sans goût au travail, tant physique qu'intellectuel, et de tempérament colérique. Ce sont souvent de très médiocres employés ou des chefs incapables et peu aimés. Les nouveaux-arrivés sont très facilement sujets aux maladies endémiques, jusqu'à ce que leur organisme se soit adapté et aguerri<sup>273</sup>. La nostalgie, l'isolement au milieu d'une population de mœurs différentes, la déception due à des échecs économiques les poussent à l'abus de l'alcool, aux excès sexuels. Pour qu'un Blanc puisse s'adapter, il ne doit pas être trop âgé. Le climat est surtout nuisible aux femmes, de constitution plus délicate que les hommes; elles succombent plus facilement et deviennent infécondes. D'autre part, il est peu recommandé de garder dans ces pays les enfants au-dessus de 12 à 13 ans, si l'on ne veut pas risquer que leur santé ne subisse de graves atteintes pendant la période de la puberté. Enfin, tout travail manuel un peu dur y est impossible aux hommes de race blanche.

Ces facteurs contribuent à rendre difficile la vie des Européens dans les pays tropicaux et à maintenir à un niveau bas le nombre des Suisses habitant ces contrées.

### A. L'Amérique

L'Amérique centrale. Le Mexique, l'Amérique centrale proprement dite (Guatemala, Honduras, Salvador, Nicaragua, Panama), les Indes occidentales (Cuba, Haïti, etc.) appartiennent à la zone tropicale. Mais tandis que l'Amérique centrale et les Indes occidentales sont caractérisées par un climat tropical à faibles oscillations annuelles de la pression atmosphérique et de la température<sup>274</sup>, par une grande chaleur humide favorisant l'éclosion de maladies endémiques et épidémiques, on distingue au Mexique, d'après l'altitude, trois zones différentes: la *tierra calida*, de 0 à 1000 m., avec 25° à 30° de température annuelle moyenne; la *tierra templada*, de 1000 à 2000 m., avec 20° à 25°; la *tierra fria*, de plus de 2000 m. d'altitude, avec des températures inférieures. Sur le haut plateau du Mexique, les isothermes de janvier sont de 10° à 20°, celles de juillet vont jusqu'à 35°, car les vents tempérés de la mer ne peuvent passer les chaînes extérieures des Cordillères. Pourtant, le climat plus sec y est plus favorable à l'établissement des Européens. Aussi la circonscription suisse de Mexico-City [tableau 11, No 16] atteint-elle en 1939 un chiffre de 680 personnes, tandis que le nombre de nos compatriotes se maintient au-dessous de 150 dans toutes les autres circonscriptions envisagées<sup>275</sup>.

Des facteurs économiques viennent également contrarier l'immigration. A Cuba, les «Public Utilities» (trusts américains) contrôlent toute l'économie du pays (chemins de fer, mines, production du sucre et du tabac). Il est, par conséquent, très difficile pour nos industries d'y prendre pied. Dans l'île de Haïti (républiques de Haïti et Dominicaine), les possibilités d'engagement sont réduites. Il n'y existe pas de maisons suisses, et les employés indigènes qui se contentent d'un salaire peu élevé constituent une forte concurrence. Dans les pays de l'Amérique centrale également, les possibilités de travail ne sont

<sup>273</sup> 15, page 87. <sup>274</sup> 29, page 9.

<sup>275</sup> Tegucigalpa/Honduras [17], Panama [18], San-Miguel/Salvador [19], La Havane/Cuba [20], Port-au-Prince/Haïti [21], Ciudad-Trujillo/Saint-Domingue [22]. Le nombre réduit des Suisses de la circonscription de Guadalajara [15], située dans le secteur nord du haut-plateau du Mexique, s'explique par le caractère semi-désertique de cette contrée.